
Programme de Formation

AGIRH Prime de service

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

Gestionnaire de la RH ayant la charge de l'attribution de la prime de service



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de gérer, en toute autonomie, l'attribution de la prime de service selon les règles spécifiques à l'établissement.



Description

- Connaître les fondamentaux d'attribution de la prime de service
- Connaître les éléments des prérequis techniques
- Réaliser le traitement des nomenclatures et les paramétrages de calculs
- Extraction et contrôle des données Agirh
- Calcul de la prime de service
- Editions des documents
- Export vers le bulletin de paie



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

Formation - Action basée sur une pédagogie de mise en situation et/ou de travaux pratiques



Moyens et supports pédagogiques

A la charge du MiPih

- Support pédagogique
- Mise en situation réelle sur l'environnement de production

A la charge de l'établissement

- fournir les prérequis obligatoires
- Avoir accès à un poste client avec le module Prime de service et AGIRH installés
- Utilisation de l'aide en ligne du module
- Accès internet
- 1 PC par participant
- Vidéoprojecteur, Paperboard





Compétences visées

- Connaître les fondamentaux d'attribution de la prime de service
- Calculer la prime de service : de la codification à son export vers le bulletin de salaire



Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation sur exercices ou Quiz.

Une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire.



Informations sur l'accessibilité

Pour toute personne en situation de handicap, contactez Madame VALANT au 05 34 61 50 00, pour étudier la solution adaptée à votre besoin.